



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE LEVALLOIS

Caisse des Ecoles



Jeudi 25 juin 2026

Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 février 2026

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de cette séance :

- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Vote du Budget Primitif 2026
- Fixation des montants de la participation des familles aux activités périscolaires et extrascolaires
- Convention de groupement de commandes entre la ville et la Caisse des Ecoles le Vallois en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de mobiliers
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les Séjours avec les jeunes des clubs adolescents et préadolescents.
- Organisation des classes de découvertes pour enfants. Année solaires 2026 à 2029. Autorisation de signature des marchés.

Approuvé à l'Unanimité

Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Conformément à la législation, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte financier unique 2025 de la Caisse des Écoles.

Celui-ci est **approuvé à l'Unanimité**

Affectation du résultat 2025

L'affectation du résultat 2025 est **approuvé à l'Unanimité**.

Budget supplémentaire 2026

Le budget supplémentaire 2026 de la Caisse des Écoles arrêté en équilibre est **approuvé à l'Unanimité**.

Participation de la Caisse des Écoles aux séjours des clubs adolescents et préadolescents

La Ville de Levallois organise des séjours avec les clubs adolescents et préadolescents.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge une partie des frais de séjour pour un montant total de 214,63 €

Approuvé à l'Unanimité

Passation d'un marché de fourniture de repas pour les membres du personnel de la Petite Enfance. Autorisation de signature du marché

Dans le cadre de l'organisation du service de restauration destiné au personnel de la petite enfance, la Caisse des Écoles doit conclure un marché public portant sur la livraison de formules déjeuner.

La présente délibération a pour objet :

- d'approuver la conclusion du marché relatif à la livraison de formules déjeuner pour les membres du personnel de la petite enfance ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-Présidente de la Caisse des Écoles à signer le marché avec le candidat retenu, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Cette opération permettra d'assurer la continuité du service de restauration des personnels de la petite enfance.

Approuvé à l'Unanimité

Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des Ecoles en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de jeux et jouets.

Depuis 2011, la Ville et la Caisse des Écoles de Levallois établissent des conventions de groupement de commandes afin de mutualiser leur procédure de passation des marchés d'acquisition de jeux et jouets.

Compte tenu des économies réalisées, la Ville et la Caisse des Écoles souhaitent poursuivre la mutualisation de leur procédure de mise en concurrence, les marchés en cours arrivant à échéance en août 2026. Une convention définissant les conditions de fonctionnement d'un groupement de commandes a donc été établie en conséquence.

La Ville aura la charge d'élaborer le dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins qui auront été définis par les membres du groupement de commandes

L'exécution des marchés sera prise en charge par chacune des parties pour la part qui la concerne.

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la convention par la Ville à la Caisse des Ecoles et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

La présente délibération a pour objet d'approuver la convention de groupement de commandes et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des Ecoles en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de mobiliers

Depuis 2018, la Ville et la Caisse des Écoles de Levallois mutualisent leur procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de mobiliers. Il s'agit principalement de meubles et sièges de bureau, de rayonnages d'archives et de bibliothèques, ainsi que de mobilier pour les salles de classe et les structures de la petite enfance.

Compte tenu des économies réalisées, la Ville et la Caisse des Écoles souhaitent poursuivre la mutualisation de leur procédure de mise en concurrence, les marchés en cours arrivant à échéance courant 2026. Une convention définissant les conditions de fonctionnement d'un groupement de commandes a donc été établie en conséquence.

La Ville aura la charge d'élaborer le dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins qui auront été définis par les membres du groupement de commandes

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la convention par la Ville à la Caisse des Ecoles et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

La présente délibération a pour objet d'approuver la convention de groupement de commandes et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

Echanges intergénérationnels – Approbation de la convention avec le C.C.A.S. – Centre Communal d'Action Sociale de Levallois

Dans le cadre extrascolaire, des échanges intergénérationnels ont lieu entre les enfants des centres de loisirs de Levallois et les résidents des structures municipales de Levallois gérées par le Centre Communal d'Action Sociale.

La précédente convention étant venue à expiration, le Conseil d'Administration a décidé d'approuver une nouvelle convention pour fixer l'organisation de ces échanges.

La présente délibération a pour objet d'approuver la convention d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

Échanges intergénérationnels. Approbation de la convention avec la résidence "Le Jardin de Levallois"

Dans le cadre de sa politique municipale en faveur du lien social, de la solidarité et du vivre-ensemble, la Caisse des Ecoles souhaite continuer à développer des actions intergénérationnelles.

Ces rencontres s'inscrivent dans les orientations du Projet Éducatif Territorial (PEDT) ainsi que dans les actions menées par la Ville pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Dans le cadre extrascolaire, des échanges intergénérationnels ont lieu entre :

- ⇒ Les enfants des établissements d'accueil du Jeune enfant (EAJE), des enfants des centres de loisirs et des jeunes des clubs Préados de Levallois,
- ⇒ Les résidents de la Résidence "Le jardin de Levallois", situé 97 rue Paul-Vaillant-Couturier à Levallois

Afin de formaliser les modalités d'organisation de ces rencontres (conditions d'accueil, responsabilités respectives, encadrement des participants, calendrier des activités et assurances), il est proposé de conclure une convention de partenariat entre la Caisse des Ecoles et la Résidence services seniors « Le Jardin de Levallois ».

La présente délibération a pour objet d'approuver la convention et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-Présidente à la signer.

Approuvé à l'Unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BOURDET-MATHIS, lève la séance à 19 heures 00